



## Problème bougainvillier voisin

-----  
Par mexicola

Bonjour,

J'ai une voisine qui est locataire et qui est arrivée il y a un an, nous avons les jardins à côté. Un bougainvillier pousse chez elle qui m'envahit chez moi, il fait 2m50 et s'appuie sur mon brise vue. La première année j'ai coupé ce qui venait chez moi et ne lui ait rien dit, ne voulant pas faire d'histoires également elle aspergeait des pesticides sur le bougainvillier qui tombaient chez moi, je lui en ai parlé cette année car j'en avais assez...elle a réitéré le lendemain où je lui avais demandé d'arrêter. Il y a un mois je lui ai demandé si elle pouvait couper le bougainvillier de manière à ce que je n'ai pas à couper tous les 15 jours les branches...elle m'a dit qu'elle s'en occuperait...je lui ai redemandé cette semaine mais visiblement elle ne veut pas le faire elle a toujours une excuse. Que puis je faire?

Merci pour votre aide

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez lui adresser un courrier RAR, ainsi qu'à son bailleur pour demander la suppression des branches qui dépassent.

C'est une liane assez invasive qui doit être coupée régulièrement.

L'entretien est une charge locative.

Plus d'infos avec les textes de référence :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614[/url]

-----  
Par mexicola

merci pour votre retour